

DECLARATION SUR L'HONNEUR

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études de santé (des arrêtés du 24 mars 2017 modifié)

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2022 (cachet de la poste faisant foi)

Je soussigné(e) [Nom Prénom].....

atteste sur l'honneur :

ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES, ou PCEM1 ou PCEP1)

m'être déjà inscrit(e) : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en PACES ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année médecine (PCEM1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année pharmacie (PCEP1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

et candidater UNIQUEMENT pour l'année universitaire 2022-2023 auprès du centre examinateur de Lyon, où je me présente pour : [cochez une seule case **par ligne** : filière demandée, ville demandée]

Médecine

Pharmacie

Odontologie

Maïeutique

En souhaitant être affecté(e) dans l'établissement de :

J'atteste également sur l'honneur :

ne m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et la ville demandées Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Ville demandée	Filière demandée	Année d'études demandées
.....
.....
.....
.....

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 4441-1 du Code pénal.

Fait à **le** **Signature obligatoire** :